

CHAPITRE 3

MEMBERSHIP

1. Membership

Les membres de Ski Québec alpin sont tenus à renouveler leur membership chaque saison.

Les inscriptions des administrateurs, entraîneurs, officiels, athlètes et bénévoles doivent se faire moyennant le module de gestion des membres sur le site web de Ski Québec alpin.

Les clubs membres de SQA devront obligatoirement compléter les informations de cette base de données avant le 31 janvier de la saison en cours. Une pénalité de 500 \$ s'appliquera automatiquement à tout club n'ayant pas fourni les informations requises.

Pour plus d'informations concernant le membership et les différentes cartes (carte FIS, carte canadienne, carte provinciale, etc.) veuillez consulter l'onglet « Membres » sur le site web de Ski Québec alpin.